

14 ans ou plus dans la main-d'œuvre avait augmenté de 23.4 p. 100 en 1953 à 33.8 p. 100 en 1967. L'activité accrue des femmes mariées se reflète également dans le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans. Dans l'après-guerre, la proportion des femmes âgées de 25 à 44 ans dans la main-d'œuvre a passé de 23.1 à 35.7 p. 100 et celle des femmes âgées de 45 à 64 ans, de 17.2 à 35.1 p. 100.

Des possibilités d'emploi plus nombreuses pour les femmes, surtout dans les industries de service, ont favorisé l'accroissement du taux d'activité de la main-d'œuvre féminine. En 1946, les industries productrices de biens et les industries de service comptaient respectivement environ 60 et 40 p. 100 de l'emploi global; en 1967, les proportions étaient de 41 et 59 p. 100, respectivement. Des changements importants dans la répartition des emplois se sont également produits au sein de ces secteurs. En 1946, près d'une personne employée sur quatre travaillait dans l'agriculture, mais en 1967, la proportion n'était que d'une sur douze. Entre 1946 et 1967, la proportion des personnes employées dans la fabrication a accusé une légère baisse alors que dans le commerce, et les finances, assurances et immeuble, ainsi que dans les industries des services, la proportion avait augmenté sensiblement.

Les changements dans la répartition de l'emploi selon l'industrie ont été accompagnés d'un changement dans la répartition professionnelle de la main-d'œuvre. L'accroissement du nombre des employés de bureau a été plus considérable que celui des ouvriers de métiers, artisans, ouvriers à la production et travailleurs assimilés dans l'après-guerre, reflétant ainsi la composition changeante de la production finale, ainsi que les nouvelles techniques de la production. Le tableau 5 indique que certains groupes (administrateurs, professions libérales et techniciens, employés de bureau, travailleurs des services et des activités récréatives, ainsi que les ouvriers de métiers, artisans, ouvriers à la production et travailleurs assimilés) ont tous accusé des gains au cours de la période 1948-1967. D'autre part, les emplois agricoles auxquels étaient affectés environ 22.5 p. 100 de tous les travailleurs en 1948, ne représentaient qu'environ 7.6 p. 100 en 1967. De légères baisses se sont également produites dans la proportion des personnes employées dans les groupes pêcheurs, bûcherons, trappeurs et mineurs ainsi que dans ceux des vendeurs et des travailleurs des transports et communications.

Au cours de la période 1946-1967, l'emploi global s'est accru de 58.1 p. 100 pour atteindre 7,379,000; le nombre des employés a augmenté de 40.8 p. 100 pour s'établir à 5,083,000 et celui des employées, de 117.2 p. 100 (2,296,000). En moyenne annuelle, la proportion du chômage par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre a beaucoup varié au cours de la période allant de 2.2 p. 100 en 1947 à 7.1 p. 100 en 1961; en 1967, la moyenne était de 4.7 p. 100. Pendant toute la période, le taux du chômage était de beaucoup moins élevé chez les femmes. Les personnes non comprises dans la main-d'œuvre se chiffraient en moyenne à 6,179,000 en 1967, comparativement à 3,950,000 en 1946, soit une augmentation de 56.4 p. 100. Les femmes tenant maison et les étudiants ont répondu, dans l'ensemble, pour environ 72 p. 100 du total en 1967.

Le nombre d'emplois était sensiblement plus élevé en 1967 qu'en 1946 dans toutes les régions du Canada. En Colombie-Britannique l'augmentation atteignait 85.4 p. 100, en Ontario 66 p. 100, au Québec 62.1 p. 100, dans les Prairies 30.7 p. 100 et dans la région de l'Atlantique (sans Terre-Neuve) 17.9 p. 100. En 1967, la répartition du chômage, par région, était bien inégale. La région de l'Atlantique, qui ne comptait que 8.3 p. 100 de la main-d'œuvre globale, enregistrait 13.3 p. 100 des sans-travail et le Québec, qui comptait 28.5 p. 100 de la main-d'œuvre, en avait 36.8 p. 100. Par contre, l'Ontario et les provinces des Prairies, comptant respectivement 36.8 p. 100 et 16.5 p. 100 de la main-d'œuvre ne se partageaient que 28.3 p. 100 et 9.2 p. 100 respectivement des chômeurs. En Colombie-Britannique, les proportions s'établissaient à 9.9 p. 100 de la main-d'œuvre et 12.4 p. 100 des chômeurs. Cette répartition inégale, constatée aussi en 1946, s'est reflétée dans les taux régionaux de chômage. En 1967, la moyenne annuelle du taux de chômage s'établissait comme suit: Région de l'Atlantique 6.6 p. 100, Québec, 5.3, Ontario 3.1, Prairies 2.3 et Colombie-Britannique 5.1.